



## LA SÉCURITÉ : un droit pour tous !

« L'ÉTAT A LE  
DEVOIR DE VEILLER  
À LA PROTECTION  
DES PERSONNES.  
C'EST UN  
IMPÉRATIF  
DÉMOCRATIQUE. »  
STÉPHANE PEU

« NOUS NE  
POUVONS NOUS  
RÉSIGNER À VOIR  
LA VIOLENCE  
S'EXERCER À  
L'ENCONTRE DES  
PERSONNELS DE  
PROXIMITÉ DONC  
AU FINAL À  
L'ENCONTRE DES  
LOCATAIRES. »  
MARTINE FLAMANT

**N**ous tenons à porter à votre connaissance une recrudescence d'agressions envers les personnels de Plaine Commune Habitat, la banalisation de ces situations ainsi que des faits d'incivilités (insultes quotidiennes, intimidations, etc.). Ces incidents graves ont pu provoquer des bouleversements dans le service qui vous est rendu et nous tenons, au préalable, à vous présenter toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Ces actes de violence sont inqualifiables et inacceptables. En tant que responsables à la direction et à la présidence de Plaine Commune Habitat nous ne pouvons nous résigner à voir la violence s'exercer à l'encontre des personnels de proximité donc à l'encontre des locataires.

Certes, nous avons pris toutes les mesures en notre pouvoir pour accompagner les personnels dans cette étape difficile, mais sans conteste, la solution réside dans une mobilisation de l'ensemble des acteurs qui sont en charge et ont la responsabilité du vivre ensemble.

Or, l'écart toujours grandissant entre les besoins sur ce territoire et les moyens qui lui sont accordés est flagrant. Ce territoire souffre cruellement d'un manque de policiers, d'une justice appropriée à ses besoins, d'un manque de relais cruciaux de travailleurs sociaux, de professionnels du corps médical et éducatif. Nous ne demandons finalement pas plus, mais pas moins, que les moyens indispensables pour exercer notre mission de service public et pour stopper la discrimination et la stigmatisation dont ce territoire, ses habitants et ceux qui y travaillent font l'objet.

Nous faisons partie de ceux qui pensent que la sécurité est une condition essentielle de la qualité de vie et de travail sur nos quartiers, et que ce qui constitue un droit, devient par conséquent pour l'Etat un devoir : celui de veiller à la protection des personnes. C'est un impératif démocratique. Rentrer chez soi le soir sans redouter l'obscurité, pouvoir garer sa voiture à proximité de son domicile sans craindre une effraction, participer en toute tranquillité d'esprit à une activité associative, exercer son activité professionnelle en toute sécurité, voilà des éléments de notre conception de la vie en société.

C'est dans ce sens que nous entendons nous exprimer auprès des pouvoirs publics et notamment du nouveau Préfet de la Seine Saint-Denis qui nous recevra le 10 juin prochain. Nous espérons être entendus et en appelons à votre soutien, individuellement auprès de vos interlocuteurs les plus proches à Plaine Commune Habitat ou collectivement, avec les associations de locataires, pour obtenir des moyens d'agir et faire progresser la sécurité et le bien vivre ensemble.

**STÉPHANE PEU**, Président de l'Office Public Plaine Commune Habitat

**MARTINE FLAMANT**, Directrice générale de Plaine Commune Habitat